



Bien-Nâître

Salon autour de la naissance respectée

conception
grossesse
naissance
bébé

Cher exposant,

C'est avec beaucoup de joie que l'A.F.D.B. Asbl, vous propose de participer à la deuxième édition du salon Bien-Nâître, un salon autour de la naissance respectée.

Vous trouverez ci-joint la « convention de participation » relative à l'inscription au Salon Bien-Nâître qui se déroulera les **19 et 20 octobre 2019 à Ciney Expo**.

Afin de pouvoir vous assurer nos meilleurs services, nous vous prions de bien vouloir respecter les conditions suivantes :

- Seuls les documents présents dans ce dossier vous permettent de préciser vos différents besoins.
- Veuillez utiliser uniquement les fichiers ci-joints. Aucune précision faite par mail ou par téléphone ne sera prise en compte.
- La convention de participation est obligatoire et doit nous être renvoyée dûment complétée et signée par email à info@doulas.be ou à l'adresse suivante :

Stéphanie Halleux
Rue Thier d'Umy, 7
6687 Bertogne (Monaville)

Votre demande sera traitée par notre équipe et une réponse vous parviendra par email dans les meilleurs délais. Les organisateurs se laissent le droit de refuser votre participation si celle-ci ne correspond pas à l'esprit du salon.

Toute l'équipe reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous souhaite de vivre une belle aventure avec nous sur le Salon Bien-Nâître.



Convention de participation

Identification de l'exposant :

Nom de la société / ASBL :

Numéro d'entreprise / TVA :

Forme Juridique :

Nom du Responsable :

Domaine d'activité :

Objectif du stand :

.....

Personne de contact :

Adresse :

Téléphone/GSM :

Mail :

Site internet :

Réservation :

Nom de votre stand :

Sera indiqué dans le programme remis aux visiteurs.

Tous les stands sont pourvus de :

- 1 table (2m x 0,8m)
 - 2 chaises
 - accès électricité : (pensez aux rallonges et multiprises)
 - séparations murales : grilles autoportantes avec fourreau NOIR. Arrière fond tenture BLANCHE (pas d'affichages possible sur le fond)
 - Internet : Wi-Fi à disposition
- L'accès Wi-Fi est réservé à un usage professionnel.**

Pour les stands d'exposition, nous vous proposons un tarif différencié :

- pour les institutions et organismes dont l'objectif est basé sur l'information, la sensibilisation, sans but lucratif ;
- pour les artisans, commerçants, entreprises dont l'objectif est commercial. La vente est autorisée sur votre stand.

- Taille du stand : 6m² (3m x 2m) 9m² (3m x 3m)

- Type de stand : Information Commercial

Tarifs :

Stands	6m ²	9m ²
Information	150€	225€
Commercial	200€	275€

Somme à verser pour le **09/09/2019**

Les prix sont TVA comprise.

Désistement :

Pour l'exposant :

Une fois le paiement acquitté, il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement, même en cas de force majeur.

Pour l'organisateur :

L'organisateur s'engage à mettre tout en œuvre pour que la manifestation ait lieu à l'endroit, aux dates et heures prévus par ce règlement. Néanmoins, en cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit :

- de modifier le lieu, les dates et les heures d'ouvertures du salon. Dans ce cas ; l'organisateur informera les exposants des modifications qui devront être effectuées dès qu'il en aura lui-même connaissance.
- d'annuler la manifestation. Dans ce cas, les sommes versées par les exposants seront entièrement remboursées.

Si le salon, une fois ouvert, devait être interrompu pour une cause indépendante de la volonté de l'AFDB, celle-ci n'effectuera aucun remboursement.

En aucun cas, l'exposant ne pourra exiger des dommages-intérêts.

Accès :

Le droit d'inscription comprends :

- 2 pass exposants par stand

Commande supplémentaire de pass exposant :

Nombre souhaité : x 1,50euro / pass

À payer sur place lors de la remise des pass.

- Les pass exposants seront distribués à l'entrée du salon le samedi et le dimanche de 8h à 9h30 et devront être remis chaque soir.
- Les pass exposants sont valables durant les 2 jours du salon.

Liste nominative des porteurs de pass exposants :

N°	Prénom	Nom
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Ateliers / Conférence :

Durant le salon nous mettons à disposition deux salles de plus de 170m² pour des ateliers en alternance avec des conférences et projections de films.

Si vous souhaitez proposer un ou des ateliers / conférences durant le salon, veuillez les renseigner ci-dessous :

Nom de l'atelier :

Organisé le : Samedi
 Dimanche
 Les deux jours

Descriptif :
.....
.....
.....

Durée imposée : 1h15 maximum !!!

Public :

(Sous réserve d'un trop grand nombre de propositions, les organisateurs seront tenus de faire des choix. Merci de votre compréhension.)

Promotion :

Les organisateurs s'efforceront de faire la promotion via les différents canaux de communication le site internet de l'AFDB, les réseaux sociaux, l'affichage, les flyers promotionnels, ...

Responsabilité :

- La tenue du stand est sous la responsabilité de l'exposant qui s'engage à être en ordre d'assurance RC et multirisque pour le matériel et les marchandises exposés.
- Les organisateurs ne sont pas tenus pour responsable en cas de vol ou dégradation.

Engagement :

- L'exposant s'engage à participer au salon Bien Naître qui se déroule les 19 et 20 octobre 2019 de 10h à 18h, au Ciney Expo. En outre, dans leur propre intérêt, l'exposant vise à garantir la présence constante d'un délégué sur le stand pendant les heures d'ouvertures du salon.
- L'exposant s'engage à respecter les modalités de la manifestation (horaires, emplacement attribué, dimensions du stand) fixés par l'organisateur.
- L'installation et la décoration du stand sont à charge de l'exposant (le nappage des tables est fortement recommandé ainsi qu'être en possession de ses propres multiprises ou rallonges)
 - l'installation se fera à partir du vendredi 18 octobre 2019 de 12h à 20h et le samedi de 8h à 9h30.
 - l'évacuation se fera après la fermeture du salon, à partir du dimanche 20 octobre de 18h à 20h. Aucun stand ne peut être démonté avant 18h.
- L'exposant s'engage à évacuer ses propres déchets et de remettre son stand en ordre.
- L'organisateur se réserve le droit de faire supprimer ou modifier des aménagements qui nuiraient à l'aspect général du salon.
- Les stands sont loués à tout exposant ayant une activité compatible avec l'objet du salon.
- L'exposant qui s'inscrit est supposé être en règle avec la législation en vigueur concernant sa propre activité commerciale. La vente sur le stand est autorisée.
- L'exposant s'engage à respecter toutes les clauses, quelles qu'elles soient, de la présente convention ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur de Ciney Expo.
- Il est strictement interdit de sous-louer le stand. Toute présence d'une entité commerciale ou juridique autre que l'entreprise qui s'est inscrite au salon fera l'objet d'une facturation de présence et de visibilité de 150euros TVAC.

Divers :

Avez-vous des remarques particulières ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La réservation sera uniquement prise en compte après signature de la présente convention et acquittement du montant total de la réservation du stand.

L'exposant déclare avoir pris connaissance de la présente convention et des dispositions communes à tous les exposants du salon Bien-Naître et s'engage à les respecter.

Fait à :

Le/...../.....

Nom :

Prénom :

Qualité :

Signature :

Cachet :